

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 juillet 2020

Objet

**Constitution de la
Commission
Communale des
Impôts Directs-
Propositions de
Commissaires
titulaires et
suppléants**

*LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :*

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 juillet 2020 s'est réuni à 17 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN –
M. CAVALIERE – Mme CHEVAUCHERIE – M. IGLESIAS – Mme BARBOT –
M. MEYRE – M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme SABI –
Mme GRENOUILLEAU – Mme BIJOUX – Mme BONNAL – M. BAGILET –
Mme PROUHET – M. BUNEL – Mme ALFONSI – M. SAILHAN –
Mme DURLIN – M. ASFOR – Mme SOLA – Mme ADENIS – M. JUIF –
Mme FRENEL – M. CALT – Mme ARNOLD – Mme CASTAGNET –
M. LEDOUX**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. DROILLARD à Mme COLLIN – M. MEHERZI à Mme LACUEY
M. SINSOU à M. CALT**

Mme Hélène BARBOT a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 1650-1 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La durée du mandat de ses membres est la même que celle du mandat des Conseillers Municipaux et les nouveaux Commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale dont le rôle majeur, notamment, est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluations ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe, par ailleurs, à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Cette commission, outre le Maire ou l'Adjoint délégué qui en assure la présidence, comprend huit Commissaires titulaires et huit Commissaires suppléants désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, établie par le Conseil Municipal.

En conséquence, à la suite des élections municipales du 28 juin 2020, une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs doit être constituée.

A défaut de liste de présentation, les Commissaires sont nommés d'office par le Directeur Départemental des Finances Publiques un mois après mise en demeure de délibérer adressée au Conseil Municipal.

Deux Commissaires titulaires et deux commissaires suppléants domiciliés en dehors de la Commune doivent figurer obligatoirement sur la liste.

En conséquence, seize noms de Commissaires titulaires et seize noms de Commissaires suppléants doivent donc être présentés.

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts, ;

Pour que le Directeur Départemental des Finances Publiques désigne les membres de la CCID,

Le Conseil Municipal, après délibéré,

PROPOSE la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Régis DESCLAUX DE LESCAR	Nicolas CALT
Fatima SABI	Jonathan SINSOU
Nadine GRENOUILLEAU	Catherine ARNOLD
Marcelle GRANJEON	Régine HERMENT
Liliane REMAUT	Valentine LOUKOMBO SENG
Elsa ALFONSI	Patrick DANDY
Olivier SAILHAN	Hélène BARBOT
Ahmed ASFOR	Vincent BUNEL
Kamel MEHERZI	Muriel SOLA
Justine ADENIS	Philippe VERBOIS
Patrick ROBERT	Alain BRY

Fabrice PIGOT	Marie STANU
Christian ROBERT	Florent NAPOL
Séverine CASTAGNET	Cédric JUIF
Nathalie BIJOUX	Sandrine MARTINEZ
Céline PROUHET	Marie-Laurence FEURTET

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 29
 Pour : 28
 Contre : 1 (LEDOUX)
Abstention : 4 (Mmes ARNOLD –
CASTAGNET – MM. CALT – SINSOU)

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juillet 2020



Le Maire,